

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017**

Mise à disposition de la Communauté d'Agglomération d'une piste de cross équestre

Alors que les installations du pôle équestre ont été transférées, dans leur ensemble, à la Communauté d'Agglomération, une partie de la piste de cross équestre est restée communale. Monsieur le Maire propose de mettre gracieusement cette piste à disposition de la Communauté d'Agglomération qui assurera également son entretien. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Assurance des risques statutaires du personnel communal : Contrat groupe proposé par le Centre de Gestion

M. le Maire indique que depuis des années, le Centre de Gestion propose d'accompagner la commune dans la gestion des risques statutaires. Le contrat groupe actuel conclu avec CNP Assurances arrive à échéance le 31 Décembre 2017. Le Centre de Gestion a lancé une mise en concurrence et a conclu avec CNP Assurances un nouveau contrat groupe pour 4 ans. M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce contrat et le Conseil Municipal adopte cette proposition.

Passeport du civisme : adhésion à l'Association des Maires pour le Civisme

Monsieur le Maire présente la marche à suivre concernant la mise en place du « passeport du civisme » à Sainte-Foy. Un contact avec les enseignants des classes de CM2 des deux écoles primaires a été pris et ceux-ci ont donné leur accord pour y adhérer. Différentes actions seront mises en place :

- Apprentissage de la marseillaise qui sera chanté lors de la cérémonie du 8 Mai.
- Formation aux premiers secours
- Collecte de jouets vendus au marché de Noël, avec reversement des bénéfices à une association caritative
- Envoi d'une carte de vœux à une personne âgée de la MARPA
- Action environnementale
- Recherches historiques sur Ste Foy avec Mme Lebreton

La Commune doit commencer par adhérer à l'Association des Maires pour le Civisme qui a pour objet de fédérer les collectivités qui souhaitent s'engager concrètement en faveur du civisme et de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le montant de l'adhésion est de 300 euros pour 3 ans. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association Nationale du civisme, de verser la cotisation, de désigner M. le Maire comme représentant de la Collectivité et d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Avancement du projet de Maison de services

L'architecte a pris en compte les suggestions émises lors d'une réunion organisée avec les futurs occupants.

Avancement du projet de restaurant scolaire

Une réunion aura lieu Jeudi 14 Septembre avec les architectes pour une présentation de la première ébauche du bâtiment.

La construction doit être terminée pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Point sur la rentrée scolaire 2017/2018

A la rentrée scolaire, l'école publique comptait 113 élèves et l'école privée 85. En Janvier 2018, 7 enfants rejoindront l'école publique et 8 l'école privée.

Les travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité de l'école publique ont été terminés pour la rentrée. Les enseignants sont satisfaits.

Plus de 150 enfants fréquentent la cantine chaque jour. Le budget concernant le personnel va augmenter car les postes en emplois aidés ne sont plus accordés. A ce jour, 69 enfants ont adhéré au prélèvement automatique, contre 47 l'an dernier.

Piscine : le coût des cours de piscine pour les écoles va être pris en charge par la communauté d'agglomération ainsi que le transport des enfants.

Présentation des comptes et du budget de la MARPA

La situation actuelle est toujours difficile : problème de remplacement du personnel en arrêt, gestion de la direction.

Quant au fonctionnement de la résidence, il est revenu à la normale.

La position financière de la MARPA est délicate : une avance de trésorerie a été faite par la Commune, le Conseil Départemental a réglé les retards qu'il devait. Le problème des frais de personnel reste à régler car il est constaté beaucoup d'absentéisme, ce qui n'est pas absorbable par les recettes de la MARPA.

M. le Maire souhaite que des mesures soient prises pour régler ce problème d'absentéisme.

Point sur le Parc Résidentiel de Loisirs

Les travaux pour la voie d'accès sont réalisés.

3 cottages sont mis en exposition sur le site.

Plusieurs personnes ont fait part de leur intérêt suite aux visites effectuées sur place.

Le 16 Octobre prochain, aura lieu la présentation du projet sur site et la pose de la première pierre.

Point sur le Pôle Equestre

La situation reste compliquée. M. et Mme Marais ont quitté les lieux. Il est constaté un problème d'entretien des locaux et des espaces extérieurs.

L'appel d'offre lancé par la Communauté d'agglomération n'a pas abouti.

Une opération en régie va être soumise prochainement au Conseil de la Communauté.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Le SDIS est consulté lors de l'instruction des différents dossiers de permis de construire de maisons individuelles. Noël VERDON propose de rencontrer le lieutenant du SDIS afin d'aborder les éventuels projets d'implantation de nouvelles bornes incendie sur le territoire de la commune.
- Un riverain du terrain communal situé entre le secteur des Acacias et le ruisseau du Choseau souhaite acquérir une partie de ce terrain comme cela a été fait avec le voisin. Cette demande sera étudiée en prochaine réunion de commission et soumise à la validation ou non du Conseil Municipal.
- Une parcelle qui n'est pas entretenue sur la commune, près du carrefour des Quatre-Routes, pose un réel problème de sécurité pour les riverains. Différents courriers et contacts ont été pris avec la propriétaire mais rien n'a été fait à ce jour de la part de cette personne. Une mise en demeure va donc lui être adressée lui demandant d'effectuer les travaux de nettoyage dans un délai d'un mois. Si rien n'est entrepris, passé ce délai, un arrêté sera pris pour faire nettoyer sa parcelle par une entreprise mandatée par la commune mais aux frais de la propriétaire.
- Le local mis à disposition de l'association des boules en bois et du golf va être équipé électriquement.
- Le 30 Septembre prochain, aura lieu l'assemblée générale des membres de Légion d'Honneur au Foyer Rural de Ste Foy.
- De sérieux problèmes de connexion à l'internet sont recensés sur la commune.

Commission de l'Economie et du Tourisme :

- Le pizzaiolo qui exerçait à la Billonnière cesse son activité car il s'installe à Talmont St Hilaire.
- Les nouveaux boulangers ont pris leurs marques et apportent satisfaction à la population.
- Le Bar « le Sportif » vient d'obtenir pour la quatrième fois la charte qualité délivrée par la Chambre de Commerce.

- M. LELEU, gérant du Coccimarket, souhaite réaménager son laboratoire. Des renseignements vont être pris concernant les aides du FISAC pour ce genre de projet.
- Une réunion de la commission aura lieu lundi 18 Septembre pour faire le bilan de l'été, préparer le marché de Noël et les illuminations.

- **Commission de la Communication et de la Culture :**

- L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu Samedi 23 Septembre sous les halles. 42 familles ont été invitées. Cette année, des bons d'achats d'une valeur de 40 euros leur seront offerts, financés par moitié avec les commerçants et la commune.
- La commission travaille sur la prochaine programmation culturelle.
- L'Echo sortira en fin de mois.

- **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Des travaux pour la mise aux normes handicapés vont être faits dans les salles de basket et de tennis.
- Les jeux ont été installés sur l'espace vert près de la salle de basket et au parc de la Landette.
- Un hydrocurage va être réalisé Rue de la Petite Boule et sur certaines rues de la Billonnière, pour un coût de 950 € HT.
- Vendredi dernier, a eu une réunion de voirie communautaire concernant les aménagements des entrées de bourg.
- Un problème de sécurité se pose au niveau du rond-point de la Rue de Pierre Levée en venant d'Olonne : des personnes empruntent la mauvaise voie ce qui pourrait causer des accidents.
- Les travaux de voirie ont été effectués : aménagement du parking devant l'école publique, travaux d'enrobé sur trottoirs côté cimetière Rue du Petit Bois et au terrain de foot dans le cadre de la mise en place des normes handicapés.
- A compter du 25 Septembre prochain, les travaux d'aménagement des trottoirs Rue de Pierre Levée vont être réalisés, permettant ainsi un cheminement piétonnier d'un côté et des aménagements de parkings de l'autre.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Le RAM qui apporte un soutien aux assistantes maternelles va venir tous les 15 jours, le vendredi matin, au centre de loisirs pour échanger avec les assistantes maternelles et proposer des animations avec les enfants.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Une commission électorale aura lieu prochainement pour valider les inscriptions et radiations des listes électorales.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Une action va être menée avec l'association AXIOM visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé à destination de la population. Une réunion publique aura lieu au Foyer rural le 5 Octobre à 19 h 30.

- **Questions diverses :**

- Martine Jauffret souhaite avoir un retour sur la fréquentation de la nouvelle ligne de bus.
- Maria Merlet soulève le problème de dépôt sauvage sur une parcelle qui se trouve le long d'un chemin au lieu-dit « La Fruchière ».
- Maurice Genebrier indique que l'association de pétanque va être dissoute.
- Florent Neel demande où en est l'avancement du dossier du lotissement « les Hauts du Lac » : Un tourne à gauche devra être réalisé sur la rue du Petit Bois, en liaison avec la création du lotissement.
- M. le Maire informe que sur les 206 lots des différents lotissements autorisés sur la commune il ne reste que 20 lots à vendre.
- Noël Verdon rappelle qu'il serait souhaitable que la commission action sociale remette en route le projet de formation aux premiers secours à destination de la population.